

Se syndiquer : rejoindre l'action collective !

Depuis plusieurs décennies, le taux de syndicalisation des salarié·es est en baisse constante, toutes organisations confondues.

Le syndicalisme français a été victime d'un émiettement au cours des cinquante dernières années et fait coexister plusieurs types de syndicalisme. Le syndicalisme de transformation sociale et le syndicalisme d'accompagnement, le syndicalisme catégoriel et le syndicalisme confédéré.

La CGT Éduc'action s'inscrit pleinement dans le cadre confédéral d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Dossier réalisé par Isabelle Vuillet et Claude CADOT

e syndiquer est une démarche individuelle pour entrer dans un cadre collectif. La CGT Éduc'action, tout comme le reste de la CGT, doit répondre en termes de syndicalisation à une profonde mutation du salariat. L'éclatement des statuts sur un même lieu de travail nous oblige à revoir notre façon d'être et de faire.

C'est vrai dans le secteur privé avec les entreprises de sous-traitance ou avec les intérimaires. De même, dans le secteur public, peuvent se côtoyer sur un même site des agent·es issu·es de la Fonction publique territoriale et des agent·es de la Fonction publique d'État. S'ajoute à cela, s'agissant du secteur public, la montée en puissance des personnels : non-titulaires et donc précaires, phénomène qui s'accentue avec la réforme de la Fonction publique.

La CGT et en particulier la CGT Éduc'action doivent répondre à des enjeux majeurs pour se renforcer. Il faut réhabiliter le syndicalisme comme outil de lutte pour gagner des avancées sociales!

Comment lutter contre les pressions faites en direction des agent·es précaires toujours plus nombreux·ses pour qu'ils et elles puissent faire valoir leur droit en rejoignant la CGT Éduc'action ?

Le champ de syndicalisation de la CGT Éduc'action est à l'image de notre volonté de construire des revendications communes pour élever le rapport de force: personnels statutaires et précaires, 1^{er} et 2^d degré, équipes éducatives dans leur globalité (enseignant-es, adminis-tratif-ves, service de surveillance, agent-es de santé et sociaux-ales). Parce qu'ensemble on est plus fort-es, la CGT Éduc'action prône un syndicalisme intercatégoriel.

Comment, pour lutter contre la désinformation médiatique, étendre son réseau d'information en s'appuyant sur la pérennité de ses bases organisées, la conquête de déserts syndicaux et la continuité syndicale?

Comment faire du combat pour l'égalité professionnelle, un axe de développement, où les femmes peuvent et doivent non seulement se syndiquer mais aussi prendre toute leur place dans nos structures ?

Si ces questions parcourent toute la CGT, elles représentent un véritable défi pour demain, défi passionnant que nous sommes prêtes et prêts à relever.

La vie syndicale, un enjeu confédéral

a CGT se préoccupe de la question de la vie syndicale. Pour cela, elle s'est dotée de plusieurs collectifs et développe ces axes de travail : collectif déploiement, collectif élections professionnelles et collectif syndicalisation, état d'orga, vie syndicale.

Aujourd'hui, sur 8,445 millions d'électeur·trices des secteurs privés hors TPE seulement 5,558 millions peuvent voter CGT, il y a donc 2,886 millions de salarié·es soit 34% des inscrit·es qui ne peuvent pas voter pour la CGT. 2,440 millions d'électeur·trices parce que nous ne sommes pas présent·es dans l'entreprise et 445 000 d'électeur·trices parce que nous ne sommes pas présent·es dans tous les collèges.

Une organisation à la reconquête de l'ensemble des salarié·es

Pour viser une CGT forte partout, la CGT de tou·tes les travailleuses et travailleurs que nous voulons être, nous avons prévu des éléments décisifs et prioritaires dans notre organisation : déploiement là où nous ne sommes pas implanté·es, dans toutes les entreprises quelle que soit leur taille, en direction des technicien·nes, ingénieur·es et cadres, des jeunes et combat de la parité





pour que les femmes prennent toute leur place dans la lutte syndicale.

Organiser la coordination des professions et des territoires pour permettre aux syndicats d'être plus à même de répondre aux enjeux posés à la CGT, est une nécessité, afin d'élaborer collectivement des plans de travail qui articulent les enjeux revendicatifs, de syndicalisation et de déploiement.

Les syndicats ont à travailler, dans les entreprises, au plus près des salarié·es, à la reconquête d'une démarche syndicale en s'appuyant sur les élections, la syndicalisation et l'action collective. Le défi pour la CGT c'est d'être l'outil dont ils ont besoin pour y parvenir.

Le mouvement actuel contre la réforme des retraites montre le bien-fondé de l'action collective basée sur la grève. La CGT a pris ses responsabilités, elle est l'outil des salarié·es pour combattre. Elle apparait comme indispensable dans tous les sondages pour obtenir le progrès social. Mais comme lors des élections ou des mouvements de lutte, les soutiens dans les urnes ou les sondages ne se retrouvent pas dans la syndicalisation.

Après la campagne d'information sur le projet néfaste de Macron, la CGT lance une grande campagne de syndicalisation en ce début d'année 2020.

Chaque militant·e aura alors la possibilité de devenir acteur·trice de son syndicalisme en levant le premier frein de la syndicalisation : celui de la proposer aux salarié·es.

Des femmes syndiquées et militantes

es femmes représentent plus de 69% des personnels de l'Éducation et 71% chez les non-titulaires. C'est tout naturellement que nous devons prendre en compte les problématiques spécifiques des femmes dans notre secteur. Et elles existent! Nous avons toujours largement communiqué là-dessus et nous poursuivrons dans cette voie car la CGT dans son ensemble est une organisation syndicale féministe.

Un syndicalisme féministe

Au sein de la CGT Éduc'action, nous avons, au fil du temps, évolué sur ces questions en modifiant, parfois, notre démarche syndicale. Prendre systématiquement des décrets, des statistiques sous l'angle genré est un exercice qui est devenu un automatisme. C'est parce nous avons une syndicalisation tournée vers les femmes dans un secteur où elles sont largement représentées que nous avons adopté cette démarche. Nous avons, à l'intérieur de notre syndicat, contribué à ce que les femmes prennent toute leur place en adoptant, par exemple, des critères spécifiques afin que notre direction soit paritaire. Quoi de plus normal dans un secteur où les deux tiers des agent-es sont des femmes ?

Dans une optique de renforcement, dans une démarche de syndicalisme de masse, la question des femmes ne doit pas être minorée. Elle ne l'est pas pour la CGT Éduc'action : nous sommes, en effet, persuadé·es que le combat égalité Femmes/Hommes est un combat juste et nous devons le poursuivre. «La Collective» de la CGT Éduc'action pour continuer son travail sur cet axe, a développé des campagnes contre les violences faites aux femmes, pour l'égalité salariale et quatre nouvelles formations.

Si nous progressons très nettement concernant la syndicalisation des femmes, puisqu'elles représentent plus de 55% de nos adhérent·es, il est à noter que nous

avons aussi progressé dans l'accès des militantes à des responsabilités : 38% sont secrétaires ou trésorières académiques et 42% sont secrétaires ou trésorières au niveau départemental. Néanmoins, nous sommes encore loin d'atteindre nos objectifs mais nous y travaillons! Parce que notre organisation est féministe, les syndiquées doivent y prendre toute leur place.

Précarité : se syndiquer pour être plus fort·es

ne organisation syndicale doit être au plus près des travailleur euses du secteur qu'elle représente et doit ainsi prendre en compte l'évolution du salariat. Dans l'Éducation, comme ailleurs, le personnel s'est vu imposer la diversification des conditions d'emploi. La CGT Éduc'action doit répondre à cet enjeu. Son champ de syndicalisation permet d'accueillir l'ensemble de ces nouveaux-elles salarié es. En combattant toujours l'augmentation de la précarité, elle devra construire les outils de lutte adaptés pour ces personnels.

■ Une croissance exponentielle des non-titulaires

Dans le second degré, 7,5% des enseignant·es sont des personnels non-titulaires. Leurs effectifs progressent de 2,6 points en dix ans, dans une période où le nombre d'enseignant·es titulaires décroît. Ils·Elles sont aussi présent·es chez le personnel administratif, de santé et social. Avec la loi de la Fonction publique, le nombre de contractuel·les va augmenter considérablement. Pour le ministère, ils·elles sont souvent considéré·es comme des variables d'ajustement et ont toutes les peines à faire respecter leurs droits: contrats se terminant avant la fin de chaque période scolaire, non-reconduction de contrat, remise en question des droits syndicaux... Ces personnels sont à la merci de l'Institution et le «turn over» est un frein à leur organisation. De plus, cette précarité rampante dans notre secteur fragilise les personnels et en particulier les femmes.

De par son histoire et sa structure confédérale, la CGT Éduc'action a une responsabilité envers ces personnels. Elle a été l'une des premières organisations syndicales à être sollicitée afin de soutenir les collègues qui demandaient à ce que leurs droits soient respectés. La CGT a su répondre à la tentative d'installation de personnels de droit privé dans l'Éducation, les emplois jeunes ont gagné le respect de leur droit à formation avec l'expérience des recours prud'homaux de la CGT. Avec les militantes et militants précaires de notre organisation, nous avons pu élaborer une base de repères revendicatifs clairs, enrichis depuis peu avec les repères revendicatifs des personnels AESH.

■ Des militant·es non-titulaires qui s'organisent

Les personnels non-titulaires se sont organisés progressivement pour riposter, comme par exemple, les

personnels AESH, les plus précaires dans notre secteur, qui mènent une lutte exemplaire depuis plusieurs mois. À la CGT Éduc'action, ces militantes et militants, avec le collectif national AESH, poursuivent le combat par des interpellations, des recours, des dossiers au ministère, des alertes et bien sûr des journées de mobilisations et de grève.

■ La priorité : s'ancrer dans le collectif

Même si année après année, nous avons gagné la confiance de ces personnels, leur syndicalisation reste faible. Parce que collectivement, on est plus fort·es, les militant·es doivent aller au débat avec ces personnels et les amener à nous rejoindre et continuer, avec eux·elles à renforcer et faire avancer nos revendications. C'est ensemble que nous parviendrons à faire respecter leurs droits et leur dignité.

La formation syndicale : un axe de renforcement pour notre organisation

a CGT propose à ses adhérent es un parcours varié de formations, leur permettant d'être à l'aise avec leurs mandats ou responsabilités. L'axe central de la formation doit permettre à chacun e de mieux comprendre la société et ainsi développer une démarche revendicative pour de nouvelles conquêtes sociales.

La CGT vient de rénover son parcours de formations et propose un premier module à destination des salarié·es non syndiqué·es : découvrir la CGT.

Des formations variées et appréciées

Si tou·tes les adhérent·es pour devenir acteur·trices de leur syndicalisme sont invité·es à suivre ces formations, il reste d'autres types de formations ou de journées d'étude qui peuvent être des axes de syndicalisation.

Dans les syndicats, au plus près des salarié·es, la CGT propose de nombreux modules locaux de formations qui sont ouverts au-delà des adhérent·es. Chaque salarié·e peut alors apprécier la précision des informations données par la CGT et se rendre compte de l'utilité d'être informé·e pour défendre ses propres intérêts.

La CGT Éduc'action s'est efforcée, ces dernières années, de proposer ce type de formation à ses syndicats et, de fait, aux salarié·es de l'Éducation nationale. Il est toujours difficile de donner des chiffres précis de syndicalisation à l'issue de ces stages ou journées d'étude, mais il est, néanmoins certain, par les bilans de formations tenues, qu'elles sont très largement appréciées.

La formation est un droit, qui ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Douze jours par an sont disponibles pour tout∙es les salarié∙es pour être informé∙es sur leurs droits.

Alors la formation syndicale comme axe de renforcement, vous en pensez quoi ?